

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Relevé de conclusions du 19 septembre 2019

Séance restreinte :

1. Présentation et approbation de la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le Secteur santé

Collège A : Professeurs et personnels assimilés			
	Présent	Excusé	Procuration à
Valérie CHANAL			Séverine RUSET PENKETH
Sylviane HENNEBICQ			Pierre GILLOIS
Thierry MENISSIER			Jean-Gabriel VALAY
Patrice MORAND			
Jean-Luc REBOUD	X		
Dominique RIEU			Jean-Luc REBOUD
Michèle ROMBAUT			Patricia LADRET
Philippe SALTEL			
Romain TINIERE			
Jean-Gabriel VALAY	X		
Collège B : Autres enseignants et personnels assimilés			
	Présent	Excusé	Procuration à
Delphine ALDEBERT-MORIN			Virginie ZAMPA
Stéphane DEVISMES			
Pierre GILLOIS	X		
Patricia LADRET	X		
Xavier LONG			
Gilles MONTEGRE			
Geneviève NOUYRIGAT		X	
Séverine RUSET PENKETH	X		
Virginie ZAMPA	X		
Invités permanents			
		Présent	Excusé
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Océane LIMARE	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Invités ponctuels			
		Présent	Excusé
Céline PERARD	Présentation des PRP	X	
Céline VINANTE	Présentation des PRP	X	

SÉANCE RESTREINTE

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à main levée.

1. Présentation et approbation de la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le Secteur santé

Céline PERARD présente la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le Secteur santé.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le secteur santé.

Avec 11 voix favorables et 1 abstention, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire – réunie en séance restreinte – approuve à la majorité la proposition d'attribution des primes de responsabilités pédagogiques pour le secteur santé.

Séance plénière :

- 1. Informations du Vice-Président**
- 2. Approbation des relevés de conclusions des séances de la CFVU des 13 juin 2019 et 4 juillet 2019**
- 3. Information sur les admissions en L1**
- 4. Accréditation : présentation de la méthode**
- 5. Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015**
- 6. Désignation de deux élus enseignants pour siéger à la Commission pédagogique**
- 7. Etudes**
 - 7.1. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Licence professionnelle**
 - 7.2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Licence (suite)**
 - 7.3. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Master (suite)**
 - 7.4. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances des 2e, 3e, 4e, 5e et 6e années de Médecine**
 - 7.5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie**
 - 7.6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de PACES**
 - 7.7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des ETC**
 - 7.8. Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
 - 7.9. Approbation de la création du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA) et des quatre mentions associées pour les deux années**
- 8. Vie étudiante**
 - 8.1. Approbation de la répartition du montant de la part supplémentaire CVEC**
- 9. Questions diverses**

Collège A : Professeurs et personnels assimilés			
	Présent	Excusé	Procuration à
Valérie CHANAL			Séverine RUSET PENKETH
Sylviane HENNEBICQ			Pierre GILLOIS
Thierry MENISSIER			Jean-Gabriel VALAY
Patrice MORAND		X	
Jean-Luc REBOUD	X		
Dominique RIEU			Jean-Luc REBOUD
Michèle ROMBAUT			Patricia LADRET
Philippe SALTEL			
Romain TINIERE			
Jean-Gabriel VALAY	X		
Collège B : Autres enseignants et personnels assimilés			
	Présent	Excusé	Procuration à
Delphine ALDEBERT-MORIN			Virginie ZAMPA
Stéphane DEVISMES			
Pierre GILLOIS	X		
Patricia LADRET	X		
Xavier LONG			
Gilles MONTEGRE		X	
Geneviève NOUYRIGAT		X	
Séverine RUSET PENKETH	X		
Virginie ZAMPA	X		
Collège C : Personnels IATOS			
	Présent	Excusé	Procuration à
Christine CHAUBET		X	
Jacky CUVEX-COMBAZ			
Isabelle DELHOTEL		X	
Cédric LAURENT			
Pierre-André PICHON		X	
Pascale ROBERT			
Collège D : Etudiants			
Etudiants titulaires	Présent	Etudiants suppléants	Présent
Alice ALTINKAYNAK		Emmy MARC	X
Salomé BURGET		Théo MAURETTE	

Gregor DAVID	X	Emilie LEROUX	
Elise DECEUNINCK	Procuration à Gregor DAVID	Paul COLLEMARE	
Pierre-Antoine DE GAUDEMARIS			
Maelys FAURE		Gautier DAVRAINVILLE SIMONATO	
Lucie FAYOLLE			
Claire HAUET		Victorine GIRARD	
Julien HINGANT		Loïc RAMPHORT	
Mohamed KALAAJI		Maram LAKHNECH	
Karin KAMALANAVIN		Melina M'BOMA	
Monsséf MAKHLOUF		Amalie WADEL	
Pierre MARTIN		Emmanuelle CORSON	
Marie MAZENOT	X	Alexis WARRET	
Guillaume OLMO		Nathalie PHUNG	
Martin OUDART		Marion BOUTET	X
Hugo PRAT-CAPILLA		Reda TAMTAM	
Laetitia RAFFIN		Maria GOUVEIA DA CUNHA	
Nelly ROCHAS		Alexis ROSSET	
Ambre TOUPET		Carla LOPES DOS SANTOS	
Personnalités extérieures			
Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
Bénédicte CORVAISIER		Grégory VIAL	X
Alain MATTONE	Procuration à Grégory VIAL	Jean-Claude COVIAUX	
Catherine BOLZE		Nathalie BERANGER	
Bernard CARTOUX			
Mireille JACOMINO	Procuration à Marie MAZENOT		
Invités permanents			
		Présent	Excusé
Lise DUMASY	Présidente du Conseil académique		X
Patrick LEVY	Président de l'UGA		X
Pascal LOUVET	Vice-président du conseil d'administration		X
Éric SAINT-AMAN	Vice-président Recherche		X
Jérôme GENSEL	Vice-président Relations territoriales et internationales		X
Henri BENOIT	Vice-président Systèmes d'information		X
Marie-Christine BORDEAUX	Vice-présidente Culture, culture scientifique et technique		X
Konstantin PROTASSOV	Vice-président Ressources et développement		X
Christophe RIBUOT	Vice-président Ressources humaines, politique sociale et handicap		X

Grégoire FEYT	Vice-président Relations avec le territoire		X
Marc ODDON	Vice-président en charge de la formation continue	X	
Joëlle AUBERT	Vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle		X
Marc GANDIT	Chargé de mission « Vie étudiante »	X	
Mohammed MHAMDI-ALAOUI	Chargé de mission « Handicap et accessibilité »		X
José LABARERE	Chargé de mission « Santé »	X	X
Isabelle OLIVIER	Chargée de mission « Auto-évaluation HCERES et prochain contrat »		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
	Directrice générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie ou son représentant		X
Claire OGIER-BUNEL ou son représentant	Directrice générale déléguée aux relations territoriales et internationales ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Océane LIMARE	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEVE ou son adjointe	X	
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe		X
Lydie MUZART	Directrice de la DOIP	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA	X	
Caroline WEST	Directrice du Service des Langues		X
Nathalie CHALON	Responsable administrative du service des langues		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Frédéric SABY	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Comlan FANTOGNON	Directeur du CUEF ou son représentant		X
Thierry PLACETTE	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
Invités ponctuels			
		Présent	Excusé
Jean-Pierre HENRY	Présentation des ETC	X	

SÉANCE PLÉNIÈRE

Le nombre d'élus présents lors de cette séance plénière n'a pas satisfait la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA et la Commission de la formation et de la vie universitaire n'a donc pas pu délibérer.

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU du report de deux points initialement inscrits à l'ordre du jour :

- 5. Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015
- 7.5 Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie

1. Informations du Vice-Président

- **Composition de la CFVU**

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU des changements dans la composition de la commission :

Démission de Viviane CLAVIER, remplacée par Gilles MONTEGRE.

Contrairement à ce qui a été indiqué lors de la CFVU du 4 juillet, Michel FARGE ne peut pas remplacer Charlotte DISLE car il n'appartient plus au collège B. Ce siège reste donc vacant.

- **Calendrier de la CFVU**

Nicolas LESCA explique aux membres de la CFVU que le calendrier des commissions nécessite d'être adapté aux fins de mandats des élus.

Informations du Vice-Président

- **Calendrier de la CFVU**

Le mandat des élus des personnels court jusqu'au 5 décembre 2019.

Le mandat des élus étudiants court jusqu'au 28 novembre 2019.

La séance initialement prévue le 12 décembre est avancée au 28 novembre 2019.

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 Ma	1 V	1 D
2 L	2 Me	2 S	2 L
3 Ma	3 J	3 D	3 Ma
4 Me	4 V	4 L	4 Me
5 J	5 S	5 Ma	5 J
6 V	6 D	6 Me	6 V
7 S	7 L	7 J	7 S
8 D	8 Ma	8 V	8 D
9 L	9 Me	9 S	9 L
10 Ma	10 J	10 D	10 Ma
11 Me	11 V	11 L	11 Me
12 J	12 S	12 Ma	12 J
13 V	13 D	13 Me	13 V
14 S	14 L	14 J	14 S
15 D	15 Ma	15 V	15 D
16 L	16 Me	16 S	16 L
17 Ma	17 J	17 D	17 Ma
18 Me	18 V	18 L	18 Me
19 J	19 S	19 Ma	19 J
20 V	20 D	20 Me	20 V
21 S	21 L	21 J	21 S
22 D	22 Ma	22 V	22 D
23 L	23 Me	23 S	23 L
24 Ma	24 J	24 D	24 Ma
25 Me	25 V	25 L	25 Me
26 J	26 S	26 Ma	26 J
27 V	27 D	27 Me	27 V
28 S	28 L	28 J	28 S
29 D	29 Ma	29 V	29 D
30 L	30 Me	30 S	30 L
	31 J		31 M

Après discussion, il est décidé de modifier la proposition ci-dessus et d'établir le calendrier suivant :

17/10/19 : CFVU

24/10/19 : Séance supplémentaire

14/11/19 : CFVU

28/11/19 : CFVU

Des personnes a priori issues d'associations étudiantes demandent à pouvoir s'exprimer devant la CFVU.

Intervention d'un représentant d'association étudiante : Nous avons fait remonter la situation de 9 étudiants n'ayant pas pu être inscrits à l'université. Nous avons rencontré différentes personnes de l'université. Ce qui en ressort, c'est que l'UGA ne veut pas assumer le fait qu'elle applique la sélection – même s'il est vrai que, pour le moment, elle ne le fait pas à une grande échelle comme d'autres établissements. Le Président de l'UGA a fait des déclarations indiquant que l'établissement n'appliquerait pas la sélection. Aujourd'hui, des étudiants présents sur le campus de Grenoble demandent à suivre leurs cours et à avoir la même chance que les autres de valider leur année, et l'université refuse de les inscrire. Nous voulons être reçus par le Président de l'UGA.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Dans quelles formations ces personnes souhaitent-elles s'inscrire ?

Intervention d'un représentant d'association étudiante : Certaines d'entre elles ont validé leur licence à l'UGA et ne sont apparemment pas aptes à poursuivre en master. Cette impossibilité correspond à l'application de la sélection en M1 qui a été mise en place par la ministre Geneviève FIORASO en 2017. D'autres sont des étudiants étrangers qui n'ont pas pu déposer leur demande d'admission préalable (DAP) en temps voulu, c'est-à-dire 8 mois à l'avance. L'université pourrait inscrire ces personnes, mais refuse de le faire. Nous demandons l'inscription immédiate de ces étudiants étrangers, qui ne peuvent se contenter de prendre une année sabbatique ou de venir en auditeur libre comme on le leur suggère. Lorsque l'université refuse d'inscrire ces étudiants, elle applique la politique de sélection et de ségrégation mises en place par le gouvernement.

Intervention de Nicolas LESCA : Vous avez eu une discussion hier soir avec les services administratifs concernant les situations de ces personnes, qui sont en train d'être étudiées.

Intervention d'un représentant d'association étudiante : Nous avons eu deux réunions avec le personnel administratif, mais celui-ci est dénué de pouvoir. Nous voulons rencontrer les personnes qui ont le pouvoir de prendre ces décisions : les équipes politiques. La question ne se limite pas à ces 9 personnes, mais elle consiste à savoir si l'UGA applique la sélection.

Intervention de Nicolas LESCA : Il s'agit de décisions pédagogiques.

Intervention d'un représentant d'association étudiante : Ce sont les moyens dont on dispose qui limitent le nombre d'étudiants pouvant suivre une formation de qualité. Si les étudiants qui ont une licence en Mécanique ne peuvent pas s'inscrire en master de Mécanique, ce n'est pas parce que la licence ne vaut rien, mais c'est la conséquence pédagogique de choix politiques, et c'est pourquoi nous voulons discuter avec la présidence.

Les personnes a priori issues d'associations étudiantes quittent la CFVU.

Intervention d'Anne BROUZET : Voici la situation des 9 personnes concernées. Trois étudiants étrangers relevaient de la DAP verte et de la DAP blanche (selon s'ils résidaient ou non en France au moment de la demande) et n'ont pas fait la demande pour différentes raisons : la première personne n'a fait aucune démarche, la deuxième personne s'est décidée trop tardivement, et la troisième dit avoir été induite en erreur et avoir fait sa demande sur Parcoursup – alors même qu'il y est indiqué clairement en page d'accueil que les étudiants étrangers ne sont pas concernés.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Qu'est-ce qu'une DAP ?

Réponse d'Anne BROUZET et Jean-François REDON : La demande d'admission préalable pour les étudiants étrangers ayant un diplôme étranger, prévue par le Code de l'éducation. La DAP peut également concerner des français dans la mesure où ils n'ont pas le baccalauréat. Elle ne concerne pas les étudiants étrangers qui ont le baccalauréat français.

Intervention d'Anne BROUZET : Ces trois étudiants étrangers se sont signalés par le biais de l'UNEF. Nous leur proposons une inscription en auditeur libre en attendant de les accompagner pour faire la DAP.

Trois autres étudiants ont une licence à PhITEM et ont demandé une poursuite d'études en M1 (parcours Géorisque et Simulation et instrumentation en Mécanique) qu'ils se sont vu refuser sans d'autre proposition. Pour ces situations, nous préconisons une intervention du Président auprès du directeur de PhITEM pour voir si l'on peut proposer une inscription à d'autres parcours de la mention.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Reste-t-il des places dans les formations en question ?

Réponse d'Anne BROUZET : Oui. Les étudiants concernés sont à 10,1 ou 10,2 de moyenne pour la licence.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : S'ils ne sont pas complets, ils ne peuvent pas refuser.

Intervention de Patricia LADRET : Je croyais qu'il y avait toujours un master possible après toute licence.

Réponse d'Anne BROUZET : Cela devrait être le cas, et c'est pour cela que l'on demande à ce que le Président intervienne. Il y a beaucoup d'étudiants diplômés en Licence par l'UGA qui font des saisines sur la plateforme *Trouver mon master*. Les services font un travail très important pour réorienter individuellement chaque dossier vers la composante qui pourrait correspondre au projet d'études de l'étudiant.

Je viens de vous parler de 6 cas. Il y a par ailleurs une personne qui ne nous a pas sollicités car elle a été inscrite par le biais de la Commission d'accès à l'Enseignement supérieur (CAES), ce qui *a priori* lui convient. Une autre personne a eu un avis défavorable au niveau de Campus France – ce qui n'est pas de notre ressort, et poursuit actuellement ses études en Algérie. Enfin, la dernière personne s'est vu refuser l'admission à tous les IFSI et se tourne vers l'UGA dans le cadre d'un recours : on s'est engagé à ce que le Président adresse un courrier à l'IFSI-CHU et nous avons proposé à cette personne le dispositif Rebond qui lui permettrait de candidater à nouveau l'an prochain. Lorsque nous avons rencontré pour la première fois les associations étudiantes, le 19 juillet 2019, nous leur avons expliqué que nous ne pouvions pas examiner les dossiers individuels d'étudiants avec elles, dans la mesure où elles ne sont pas mandatées pour cela. Les étudiants doivent nous solliciter puis nous leur apportons une réponse, individuellement.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Si le recteur décidait que la composante devait accueillir les étudiants étant donné qu'il reste de la place, elle serait obligée de le faire, n'est-ce pas ?

Réponse de Jean-François REDON : Cela pourrait potentiellement se passer comme cela. Les situations dans lesquelles les étudiants sont titulaires d'une L3 de l'UGA et n'ont pas accès au M1 de la même mention posent une véritable question, d'autant plus quand la capacité d'accueil le permettrait.

Intervention de José LABARERE : Pour les étudiants étrangers, le fait de faire une demande d'admission préalable ne leur aurait en rien garanti l'inscription.

Intervention d'Anne BROUZET : En effet, la DAP ne préjuge pas de l'admission, mais est un préalable.

Intervention de Jean-François REDON : Nous leur avons bien expliqué qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une démarche administrative puisque c'est l'étude pédagogique des dossiers qui aboutit à la décision.

2. Approbation des relevés de conclusions des séances de la CFVU des 13 juin 2019 et 4 juillet 2019

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

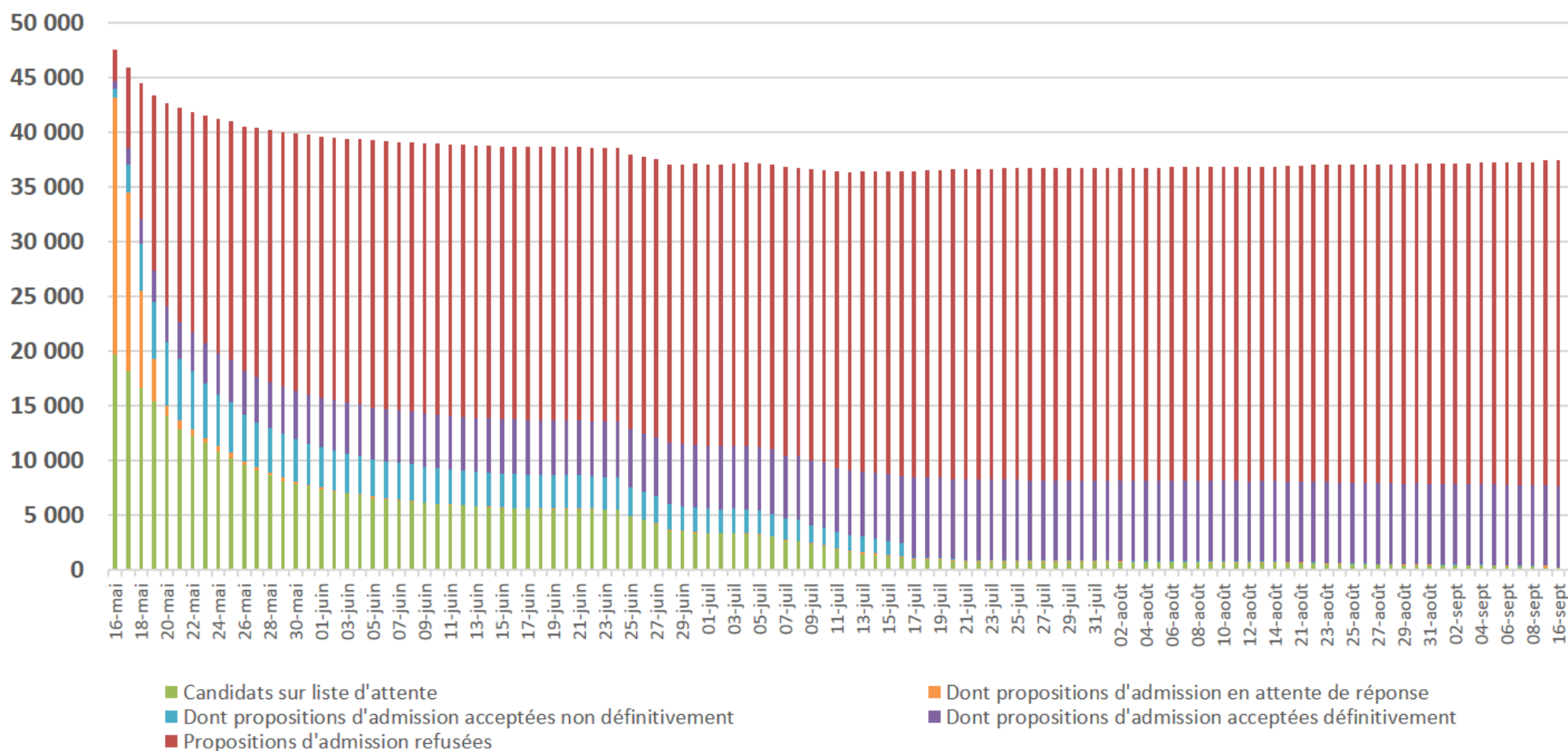
3. Information sur les admissions en L1

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU de le bilan des admissions en L1.

Information sur les admissions en L1

(données mises à jour le 16/09/2019)

Evolution de la répartition des candidatures (PP+PC+CAES) 2019 dans les licences non sélectives



Information sur les admissions en L1

(données mises à jour le 16/09/2019)

Synthèse de la campagne d'admission (PP+PC+CAES) 2019 dans les licences sélectives + non sélectives

	Code formation	Parcours	Capacité d'accueil 2019	Total candidats classés (PP)	Total propositions UGA (PP+PC+CAES)	Total candidats en liste d'attente (PP)	dont Total candidats du secteurs (PP)	Total propositions acceptées (PP+PC+CAES)	Total surbooking constaté avant IA (PP+PC+CAES)	Total IA principales réalisées (PP+PC+CAES)	Total surbooking constaté après IA (PP+PC+CAES)	Tx candidatures classées / Capacités d'accueil (PP)	Tx propositions UGA / capacités d'accueil (PP+PC+CAES)	Tx propositions acceptées / capacités d'accueil (PP+PC+CAES)	Tx IA / capacités d'accueil (PP+PC+CAES)
ALL			1 444	7 679	6 237	17	0	1 356	-88	1 219	-225	531,8%	431,9%	93,9%	84,4%
	LEA		993	5 574	4 398	17	0	947	-46	849	-144	561,3%	442,9%	95,4%	85,5%
	LLASIC		451	2 105	1 839	0	0	409	-42	370	-81	466,7%	407,8%	90,7%	82,0%
SHS			1 835	11 503	8 861	224	135	1 639	-196	1 476	-359	626,9%	482,9%	89,3%	80,4%
	ARSH		705	3 738	3 589	7	6	542	-163	468	-237	530,2%	509,1%	76,9%	66,4%
	IUGA		233	685	844	0	0	213	-20	188	-45	294,0%	362,2%	91,4%	80,7%
	SHS		897	7 080	4 428	217	129	884	-13	820	-77	789,3%	493,6%	98,6%	91,4%
DEG			1 740	11 795	8 558	158	1	1 647	-93	1 459	-281	677,9%	491,8%	94,7%	83,9%
	Droit		1 023	6 469	5 174	148	0	973	-50	860	-163	632,4%	505,8%	95,1%	84,1%
	FEG		717	5 326	3 384	10	1	674	-43	599	-118	742,8%	472,0%	94,0%	83,5%
STS			3 418	21 374	15 035	15	0	3 125	-293	2 896	-522	625,3%	439,9%	91,4%	84,7%
	DLST		1 255	9 212	7 199	7	0	1 018	-237	935	-320	734,0%	573,6%	81,1%	74,5%
	DSDA		205	1 741	1 732	0	0	182	-23	138	-67	849,3%	844,9%	88,8%	67,3%
	Santé		1 100	5 220	3 085	0	0	1 079	-21	1 061	-39	474,5%	280,5%	98,1%	96,5%
	STAPS		858	5 201	3 019	8	0	846	-12	762	-96	606,2%	351,9%	98,6%	88,8%
UGA		73 parcours L1 dont :	8 437	52 351	38 691	414	136	7 767	-670	7 050	-1 387	620,5%	458,6%	92,1%	83,6%
		- 17 parcours sélectifs	434	3 675	1 501	164	NA	319	-115	306	-128	846,8%	345,9%	73,5%	70,5%
		- 56 parcours non sélectifs	8 003	48 676	37 190	250	136	7 448	-555	6 744	-1 259	608,2%	464,7%	93,1%	84,3%

Information sur les admissions en L1

(données mises à jour le 16/09/2019)

Liste des parcours « en tension » 2019 dans les licences non sélectives

	Code formation	Parcours	Capacité d'accueil 2019	Total candidats classés (PP)	Total propositions UGA (PP+PC+CAES)	Total candidats en liste d'attente (PP)	dont Total candidats du secteurs (PP)	Total propositions acceptées (PP+PC+CAES)	Total surbooking constaté avant IA (PP+PC+CAES)	Total IA principales réalisées (PP+PC+CAES)	Total surbooking constaté après IA (PP+PC+CAES)	Tx candidatures classées / Capacités d'accueil (PP)	Tx propositions UGA / capacités d'accueil (PP+PC+CAES)	Tx propositions acceptées / capacités d'accueil (PP+PC+CAES)	Tx IA / capacités d'accueil (PP+PC+CAES)
ALL			201	1 803	1 077	17	0	265	64	244	43	897,0%	535,8%	131,8%	121,4%
	LEA		201	1 803	1 077	17	0	265	64	244	43	897,0%	535,8%	131,8%	121,4%
		17890 Anglais-Chinois débutant	30	327	167	3	0	32	2	30	0	1090,0%	556,7%	106,7%	100,0%
		5055 Anglais-Japonais	15	140	53	5	0	22	7	21	6	933,3%	353,3%	146,7%	140,0%
		5082 Anglais-Japonais débutant	80	792	331	9	0	118	38	109	29	990,0%	413,8%	147,5%	136,3%
		5083 Anglais-Russe débutant	25	225	225	0	0	33	8	28	3	900,0%	900,0%	132,0%	112,0%
		3666 Anglais	51	319	301	0	0	60	9	56	5	625,5%	590,2%	117,6%	109,8%
SHS			832	7 072	3 866	224	135	827	-5	789	-43	850,0%	464,7%	99,4%	94,8%
	ARSH		120	963	568	7	6	120	0	118	-2	802,5%	473,3%	100,0%	98,3%
		16994 Sciences Humaines Appliquées (SHA)	120	963	568	7	6	120	0	118	-2	802,5%	473,3%	100,0%	98,3%
	SHS		712	6 109	3 298	217	129	707	-5	671	-41	858,0%	463,2%	99,3%	94,2%
		5035 Mathématiques et informatique appliquées	100	879	793	1	0	100	0	80	-20	879,0%	793,0%	100,0%	80,0%
		5033 Psychologie	404	3 940	1 631	193	128	405	1	392	-12	975,2%	403,7%	100,2%	97,0%
		16097 Sciences de l'éducation	208	1 290	874	23	1	202	-6	199	-9	620,2%	420,2%	97,1%	95,7%
DEG			72	990	495	1	1	72	0	69	-3	1375,0%	687,5%	100,0%	95,8%
	FEG		72	990	495	1	1	72	0	69	-3	1375,0%	687,5%	100,0%	95,8%
		3665 Economie et gestion	72	990	495	1	1	72	0	69	-3	1375,0%	687,5%	100,0%	95,8%
STS			1 357	6 746	3 903	8	0	1 332	-25	1 299	-58	497,1%	287,6%	98,2%	95,7%
	Santé		1 100	5 220	3 085	0	0	1 079	-21	1 061	-39	474,5%	280,5%	98,1%	96,5%
		5026 1ère année commune aux études de Santé	1 100	5 220	3 085	0	0	1 079	-21	1 061	-39	474,5%	280,5%	98,1%	96,5%
	STAPS		257	1 526	818	8	0	253	-4	238	-19	593,8%	318,3%	98,4%	92,6%
		3675 STAPS	257	1 526	818	8	0	253	-4	238	-19	593,8%	318,3%	98,4%	92,6%
UGA			2 462	16 611	9 341	250	136	2 496	34	2 401	-61	674,7%	379,4%	101,4%	97,5%

Situation des candidats du secteur en liste d'attente (PP) au 18/06/2019 :

- Economie-Gestion (Valence) : le candidat en attente le 16/09 a été appelé depuis.
- SHA : 3 des 6 candidats du secteur en attente ont une inscription à l'UGA (socio, droit, économie-gestion), les 3 autres ont une inscription dans un autre établissement du secteur.
- Sciences de l'éducation : 1 candidats en attente avec une inscription à l'UGA en LEA.
- Psychologie : les 20 candidats du secteur sans affectation dans un établissement du secteur ont été appelé depuis.

Information sur les admissions en L1

(données mises à jour le 16/09/2019)

Evolution des IA principales dans les licences sélectives + non sélectives de l'UGA depuis 2016

Parcoursup - Bilan admissions L1 MAJ : 26/09/2018 - MAJ : 16/09/2019		Evolution des IA principales						
	Parcours L1 (selectifs + non sélectifs)	2016-2017 dont IA principales	2017-2018 dont IA principales	2018-2019 dont IA principales	2019-2020 dont IA principales	2017-2018 vs 2016-2017	Evolution 2018-2019 vs 2017-2018	2019-2020 vs 2018-2019
SHS		1 561	1 547	1 377	1 445	-0,9%	-11,0%	4,9%
	ARSH	498	528	422	437	6,0%	-20,1%	3,6%
	IUGA	112	146	123	188	30,4%	-15,8%	52,8%
	SHS	951	873	832	820	-8,2%	-4,7%	-1,4%
DEG		1 662	1 584	1 609	1 459	-4,7%	1,6%	-9,3%
	Droit	1 011	916	906	860	-9,4%	-1,1%	-5,1%
	FEG	651	668	703	599	2,6%	5,2%	-14,8%
STS		3 229	3 000	2 949	2 896	-7,1%	-1,7%	-1,8%
	DLST	1 227	1 068	829	935	-13,0%	-22,4%	12,8%
	DSDA	195	168	166	138	-13,8%	-1,2%	-16,9%
	Santé	986	921	1 146	1 061	-6,6%	24,4%	-7,4%
	STAPS	821	843	808	762	2,7%	-4,2%	-5,7%
ALL		1 324	1 233	1 142	1 219	-6,9%	-7,4%	6,7%
	LE	929	842	816	849	-9,4%	-3,1%	4,0%
	LLASIC	395	391	326	370	-1,0%	-16,6%	13,5%
UGA Totaux		7 776	7 364	7 077	7 019	-5,3%	-3,9%	-0,8%
	Grenoble	6 684	6 404	6 162	6 103	-4,2%	-4,2%	-1,0%
	Valence	1 092	960	915	916	-12,1%	-2,2%	0,1%
Acadér Evolution des Admis au BAC (GEN + TECHNO)		23 215	23 976	25 222	25 844	3,3%	5,2%	2,5%
Part des IA % nbre d'Admis au BAC (GEN + TECHNO) de l'Acad.		33,5%	30,7%	28,1%	27,2%			

Information sur les admissions en L1

(données mises à jour le 16/09/2019)

Synthèse des OUI SI dans les licences non sélectives

	Code formation	Parcours	Capacité d'accueil 2019	OUI SI acceptés Total	IA OUI SI Type 1	IA OUI SI Type 2	IA OUI SI Total	Taux OUI SI accepté / Propositions acceptées	Tx IA OUI SI / IA principales réalisées
ALL			1 444	257	197	0	197	19,0%	16,2%
	LEA		993	228	177	0	177	23,0%	20,8%
	LLASIC		451	29	20	0	20	7,1%	5,4%
SHS			1 835	163	98	31	129	9,9%	8,7%
	ARSH		705	143	84	29	113	26,4%	24,1%
	IUGA		233	0	0	0	0	0,0%	0,0%
	SHS		897	20	14	2	16	2,3%	2,0%
DEG			1 740	596	189	193	382	36,2%	26,2%
	Droit		1 023	381	0	193	193	39,2%	22,4%
	FEG		717	215	189	0	189	31,9%	31,6%
STS			3 418	678	430	159	589	21,7%	20,3%
	DLST		1 255	410	266	100	366	40,3%	39,1%
	DSDA		205	78	35	30	65	42,9%	47,1%
	Santé		1 100	0	0	0	0	0,0%	0,0%
	STAPS		858	190	129	29	158	22,5%	20,7%
UGA		73 parcours L1 dont :	8 437	1 694	914	383	1 297	21,8%	18,4%
		- 17 parcours sélectifs	434	0	0	0	0	0,0%	0,0%
		- 56 parcours non sélectifs	8 003	1 694	914	383	1 297	22,7%	19,2%
				Tx OUI SI / Parcours OUI SI				35,8%	31,2%

A la rentrée 2019, les OUI SI sont mis en œuvre par 37 parcours de Licence non sélective. Pour ces 37 parcours, 35,8% des propositions acceptées et 31,2% des IA réalisées sont des OUI SI.

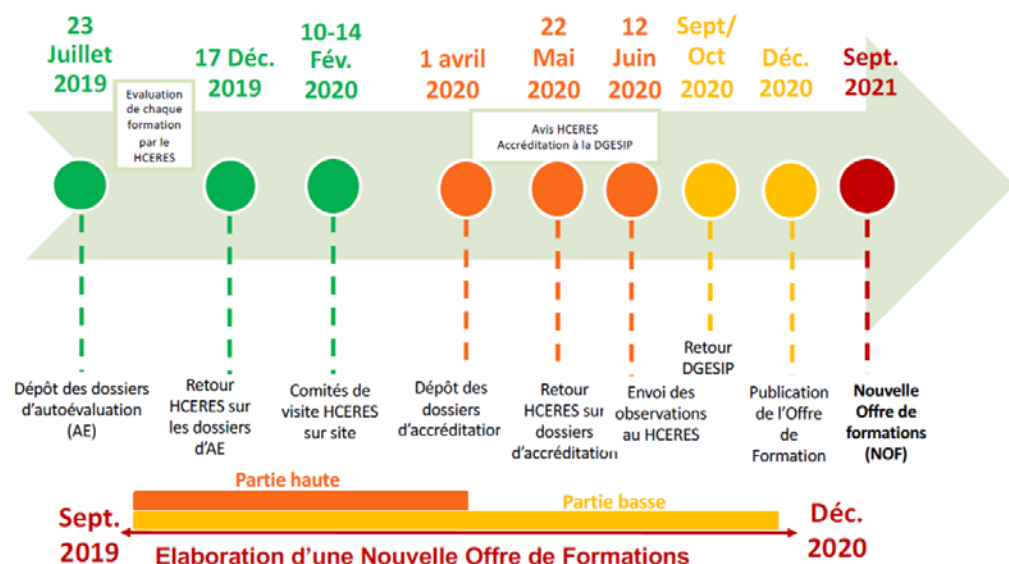
A la rentrée 2018, les OUI SI étaient mis en œuvre par 34 parcours de Licence non sélectives. Pour ces 34 parcours, 24,2% des propositions acceptées et 17% des IA réalisées étaient des OUI SI.

4. Accréditation : présentation de la méthode

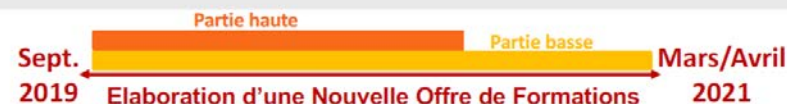
Jean-François REDON présente les prochaines étapes de l'élaboration de l'offre de formation accréditée 2021-2025.

Jean-François REDON rappelle que le lien entre l'autoévaluation et l'accréditation est renforcé par le fait que le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) étudiera les propositions des établissements concernant leur future offre de formation. La Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) interviendra également, mais dans un deuxième temps.

CALENDRIER PROCESSUS HCERES



ELABORATION NOUVELLE ODF



■ Partie haute : (Sept 2019-1^{er} Avril 2020)

- ▶ **Quoi ?**
 - Nom de la formation (eg. Mention)
 - Noms des cursus rattachés à cette formation (eg. Parcours)
 - Ambitions des cursus dans les 10 dimensions (défis sociétaux, attractivité, inclusion, réussite, FTLV, professionnalisation, pluridisciplinarité, liens formation-recherche, compétences transversales)
- ▶ **Comment ?**
 1. **Définition cadrage** => séries de réunions en 3 temps
 2. **Elaboration des ambitions** pour chacun des cursus (matrice et fiche formation)

■ Partie basse : (Sept 2019-Déc 2020)

- ▶ **Quoi ?**
 - Maquettes de formation (bloc de compétences, UE, RDE, MCCC,... etc)
- ▶ **Comment ?**
 1. Définition cadrage => séries de réunions en 3 temps + autres réunions (RDE, MCCC,... etc)
 2. Elaboration des maquettes de formation

ELABORATION NOUVELLE ODF => PARTIE HAUTE

■ Réunion 1 : « Informations » (1^{er}-15 sept) => 13 sept 15h-17h30 (amphi 500 places)

- ▶ **Objectifs** : présenter démarche, calendrier et processus d'accréditation
- ▶ **Participants** : responsables de formation des 4 établissements + directeurs de composantes de formation (+ porteurs de CDP et responsables Labex)
- ▶ **Organisation** : 1h30 plénière

A l'issue, renseigner une enquête pour :

- Déclarer les formations actuelles dans les défis,
- S'inscrire dans un GT « dimension » pour le séminaire

■ Réunions 2 : « Séminaire dimensions » (15-30 sept)

- ▶ Objectifs : définir un cadrage par dimension
- ▶ Participants : responsables de formation des 4 établissements + directeurs de composantes de formation (+ porteurs de CDP et responsables Labex le cas échéant)
- ▶ Organisation : une demi-journée par dimension (défis sociétaux (7 GT en parallèle), attractivité, inclusion/réussite, FTLV-Professionnalisation, internationalisation, pluridisciplinarité-compétences transversales, lien formation-recherche)

■ Réunion 3 : « Restitution séminaire : cadrage par dimension » (1^{er}-15 oct)

4

AMBITION EN
FORMATION
2021-2025

Univ. Grenoble Alpes

« SÉMINAIRE DIMENSIONS »

Sur la base de 10 dimensions => 5 demi-journées

- FTLV-Professionnalisation (Marc ODDON) => 23/09 (9h-12h)
- Pluridisciplinarité-Compétences transversales (Philippe TEILLET & Philippe GRANVOINET) => 23/09 (14h-17h)
- Attractivité-Inclusion-Réussite (Joëlle AUBERT) => 24/09 (9h-12h)
- Défis sociétaux => 7 GT en parallèle (animateurs) => 24/09 (14h-17h)
- Internationalisation (Jeanne DUVALLET) => ?
- Lien Formation-Recherche => EUR dans le cadre la SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence)

AMBITION EN
FORMATION
2021-2025

Univ. Grenoble Alpes

ANIMATEURS DES 7 GT « DÉFIS SOCIÉTAUX »

1. Transition numérique => Jean-Louis ROCH
2. Territoires, mobilité, innovation, dynamique sociale et culturelle => Magali TALANDIER
3. Transition énergétique => Delphine RIU
4. Transition écologique, biodiversité et planète durable => Jean-Gabriel VALAY
5. Transitions Industrie 4.0, stratégie économique => Daniel BRISSAUD
6. Politiques publiques et état de droit => David DECHENAUD
7. Technologie pour la santé, bien-être => Michel SEVE

AMBITION EN
FORMATION
2021-2025

Univ. Grenoble Alpes

SÉMINAIRE DIMENSION « DÉFIS SOCIÉTAUX »

■ Travail et rendus

- Préciser les ambitions en termes de **positionnement thématique et métiers/filières visé(e)s** (à justifier au regard de nos forces en recherche, écosystème local et besoins économiques)
- Recenser et proposer le cas échéant, les parcours de formation répondant à ces 7 défis

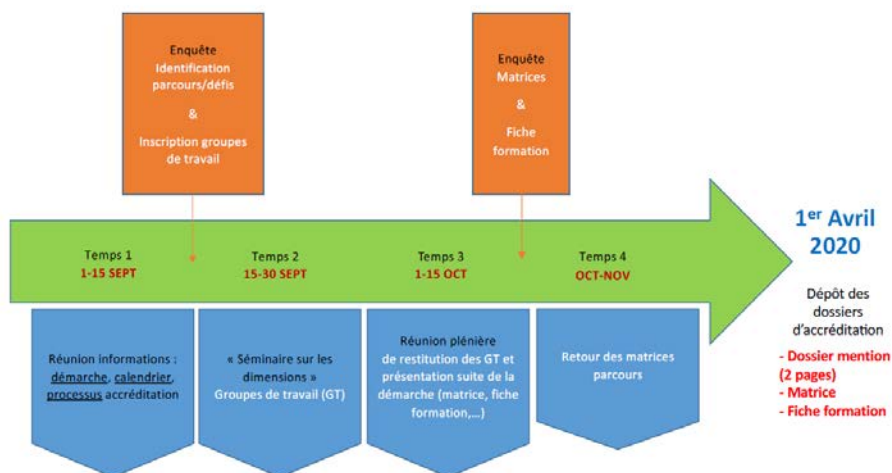
■ Documents mis à disposition

- Cartographie des formations accréditées existantes (vision globale existant)
- Nomenclature nationale des mentions de diplôme
- Liste des formations actuelles déclarées dans les défis
- Forces en recherche déclinées par défi
- Ecosystème local et besoins économiques par défi

SÉMINAIRE AUTRES DIMENSIONS

- Attractivité/inclusion/réussite, FTLV-Professionnalisation, Internationalisation, pluridisciplinarité-compétences transversales
- Travail et rendus
 - Définir et qualifier la dimension (définition et vision commune et partagée)
 - Préciser les ambitions
 - Faire des propositions de cadrage
- Documents mis à disposition
 - Cartographie des formations accréditées existantes (vision globale existant)
 - Nomenclature nationale des mentions de diplôme
 - Documents spécifiques à la dimension considérée

CALENDRIER PROCHAINES ÉTAPES (RÉSUMÉ)



CADRAGE DES AMBITIONS DE L'UI (RÉSUMÉ)

- **Elaboration des ambitions formation de l'UI :**
 - Ensemble : avec les 4 établissements
 - Participation/implication de tous les acteurs
 - Réunion d'informations : **13 septembre 2019**
 - Calendrier des premières dates : **23 et 24 septembre 2019**
 - Autres dates à venir...

IMPLICATION DES MEMBRES DES CFVU

- **Propositions**
 - Participation d'1 ou 2 membres des commissions formation des 4 établissements dans chacune des 5 demi-journées du « séminaire dimensions » pour participer à l'élaboration du cadrage des ambitions de l'UI
 - Retour sur l'avancée du processus d'accréditation à chaque CFVU

Intervention de Séverine RUSSET PENKETH : La thématique du deuxième groupe de travail est si vaste qu'il va être difficile de faire émerger des choses.

Réponse de Jean-François REDON : Effectivement, surtout au regard du rendu attendu. Il va être difficile de faire émerger une seule ambition sur un périmètre aussi large.

Question de Séverine RUSSET PENKETH : Par qui ces ambitions et ces dimensions sont-elles fixées ?

Réponse de Nicolas LESCA : Nous avons un livrable à transmettre au HCERES en avril : 2 pages sur lesquelles figurent les intitulés de la mention et des parcours, avec les ambitions des cursus dans les dix dimensions. Je pense que nous avons le temps de mener des discussions pour chacune de ces dimensions, de prendre le temps de négocier et de définir des cadres d'ambition et des cadres d'indicateurs que les équipes pédagogiques puissent ensuite s'approprier. Pour participer à la définition de ces ambitions, il faut participer aux groupes de travail.

Intervention de Séverine RUSSET PENKETH : Je ne veux pas refaire le débat qui a eu lieu au CAC ce matin, mais la réunion de vendredi dernier a suscité beaucoup d'incompréhension. C'est le moment de s'approprier tout cela mais en même temps nous sommes mis devant le fait accompli, avec ces dimensions dont on ignore d'où elles émergent. Il y a eu un souci au niveau de la méthode, qui entraîne une perte de sens pour les équipes pédagogiques. Nous ferons néanmoins de notre mieux pour que ce travail fasse sens à l'échelle de nos formations.

Question de Thierry PLACETTE : Est-ce que le service des langues et le service des sports peuvent participer ?

Réponse de Nicolas LESCA : Oui.

Intervention de Jean-Luc REBOUD : D'après ce que j'ai compris, il ne s'agit pas de remettre en cause toutes nos formations mais de les replacer dans une matrice qui, s'il est vrai qu'elle est parachutée de nulle part, couvre toute une série de champs. En ce qui concerne ma composante, nous avons décidé que pour chaque dimension, un représentant participerait à la réunion pour avoir une idée plus précise de ce qu'elle recouvre.

Intervention de Nicolas LESCA : A un deuxième niveau, ce travail sur les dimensions pourra faire émerger des projets de formations transdisciplinaires.

Intervention de Jean-Luc REBOUD : Il me semble que ces dimensions ne recouvrent pas l'ensemble de la société. La CFVU ou le CAC pourraient signaler les dimensions qui mériteraient d'être ajoutées.

Intervention de Virginie ZAMPA : Il aurait fallu être prévenus plus en amont pour pouvoir être présents aux premières réunions, et repenser ces dimensions.

Intervention de Jean-Luc REBOUD : Le problème est que nous ne sommes pas très nombreux à essayer de partager une vision d'ensemble, de se projeter dans la logique globale de l'accréditation, et nos calendriers sont contraints.

Nicolas LESCA indique qu'un retour sur le travail réalisé pour chacune des dimensions sera présenté à la CFVU. Pour les membres de la commission qui n'auront pas pu participer aux groupes de travail, ce sera l'occasion de formuler leurs remarques et réactions.

Intervention de Jean-Luc REBOUD : Je pense que les porteurs de mention attendent que ce genre de travail qu'on pourrait qualifier de préliminaire les aide à positionner leur formation. Il faut donc que la définition de ces dimensions soit suffisamment large mais également suffisamment précise afin d'éviter que certaines formations ne correspondent à aucune dimension ou,

au contraire, se retrouvent dans trop de dimensions. Par ailleurs, je ne suis pas sûr du caractère universel du système multidimensionnel. Néanmoins, c'est la première fois que l'on essaie d'avoir une coordination, une cohérence dans ce travail d'accréditation – même s'il est vrai que l'on ne maîtrise pas grand-chose concernant la méthode et le calendrier.

Intervention de Virginie ZAMPA : Si l'on parvient à avoir une certaine cohérence, c'est bien. L'idéal aurait été de mener ce travail dans le cadre des composantes sans personnalité (CSPM), mais je suis consciente que cela n'était pas possible.

Question de Séverine RUSSET PENKETH : Par qui ces dimensions ont-elles pensées ?

Réponse de Nicolas LESCA : Par le niveau le plus haut, c'est-à-dire les quatre chefs d'établissement. Il s'agit du début du processus, et il serait fort étonnant que les dimensions restent strictement les mêmes, sans être affinées, précisées.

5. Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015

Point reporté à une séance ultérieure

6. Désignation de deux élus enseignants pour siéger à la Commission pédagogique

Nicolas LESCA précise qu'aucune réunion de la Commission pédagogique n'est actuellement prévue d'ici la fin du mandat des élus, puis demande si des enseignants souhaitent se porter candidat.

Au regard de la durée du mandat restant à courir et de l'absence de condition de quorum pour cette instance, il est décidé de ne pas reporter ce point si aucun enseignant ne se porte candidat d'ici la prochaine séance.

7. Etudes

7.1. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Licence professionnelle

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Licence (suite)

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.3. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Master (suite)

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.4. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances des 2e, 3e, 4e, 5e et 6e années de Médecine

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie

Point reporté à une séance ultérieure

7.6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de PACES

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des ETC

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.8. Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

7.9. Approbation de la création du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA) et des quatre mentions associées pour les deux années

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

Point reporté en raison du fait que le nombre d'élus présents et représentés ne satisfait pas la condition de quorum exigée par les dispositions de l'article 48 des statuts de l'UGA.

9. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 18h.

8. Vie étudiante

8.1. Approbation de la répartition du montant de la part supplémentaire CVEC